

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/05/2026

Référence
2026-45

Objet de la délibération
REMBOURSEMENT AVANCE DE FRAIS

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
19	15	17

Date de la convocation
13/05/2026

Date de publication
13/05/2026

Vote
A l'unanimité Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026 et le 27 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Crespières sous la présidence d'Adriano BALLARIN, Maire.

Présents : Mmes Laure DEVAUD ; Amal DUCHEMIN ; Myriam GUILMET ; Brigitte JACQUARD ; Marielle LAMMENS ; Nereida LANGE ; Anne PERCHEC ; Agnès TABARY.

MM Adriano BALLARIN ; Jérémy BEON ; Eric BERTHEMY ; Jean-Pierre BIENFAIT ; Didier LE SAUX ; Michel ODDOS ; Julien SERVILLAT.

Absents ayant donné procuration :

Mme Véronique BIGARD a donné pouvoir à Mme Nereida LANGE
M. Armand PINEDA a donné pouvoir à M. Didier LE SAUX

Absents excusés : M. Vincent KAISER
M. Guillaume LANDON

A été nommé secrétaire : M. Didier LE SAUX

Vu du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le tableau du Conseil Municipal ;

Vu la facture de SARL Jardinerie des Pépinières EUVE, sise à la Z.A LA BRIQUETERIE à Feucherolles, présentée par Mme Nereida LANGE, Conseillère municipale, d'un montant de 40 €, ainsi que le ticket de carte bleue ;

Considérant que ces frais sont liés à l'évènement de troc des plantes, qui a eu lieu le 25 avril 2026, pour le fleurissement du presbytère ;

Considérant qu'il convient de rembourser les frais avancés par Mme Nereida LANGE ;

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE :

- D'approuver l'avance de frais d'un montant de 40€, effectuée par Mme Nereida LANGE.
- Le remboursement à Mme Nereida LANGE de l'intégralité des dépenses engagées, pour un montant de 40 €, sur présentation de son RIB.

INDIQUE que la dépense sera imputée sur le budget communal de l'exercice 2026, au chapitre 65.

*Pour extrait conforme,
Au registre des délibérations*

Le Maire,
Adriano BALLARIN

Le Maire,
Adriano BALLARIN

